



invitation service médical SM / accompagnement mais RV avec un conseiller Ass.mal.

Par **PIERRESAV**, le **30/11/2022** à **16:47**

Bonjour,

Un message de la CPAM fixait un RV à un assuré social pour le motif "invitation service médical pour accompagnement d'une prestation" et précisait "RV avec le Conseiller service Assurance Maladie". On y demandait également de se munir des documents d'imageries et comptes-rendus d'examens en lien avec la prestation versée par l'AM.

Le RV s'est passé dans les locaux de la CPAM et non dans ceux du SERVICE MEDICAL. Le conseiller précisait bien ne pas faire partie du corps médical.

Dans ces conditions, l'accès au dossier médical par ce conseiller constitue-t-elle un non-respect du secret médical ?

Merci pour réponse

Par **Visiteur**, le **30/11/2022** à **17:30**

Bonjour

Votre sujet est difficile à comprendre, le lieu à sans doute peu d'importance si c'est la bonne personne qui vous a reçu.